

Contribution de l'Ontario au centre de recherche et de formation en construction

La Cité collégiale reçoit 6,75 millions \$

DOMINIQUE LA HAYE

dlahaye@ledroit.com

La Cité collégiale a reçu une contribution financière de 6,75 millions \$ du gouvernement de l'Ontario, hier, devant lui permettre de bâtir son futur centre de recherche et de formation en construction de 18 millions \$ dans le secteur Orléans à Ottawa.

Il s'agit d'une annonce importante pour le collège francophone d'Ottawa qui a présenté sa demande de financement l'an dernier. «C'est le gros morceau qu'on attendait, mais on ne pensait pas que ça viendrait aussi vite. Ça nous permet mainte-

nant d'aller de l'avant», se réjouit la présidente de La Cité collégiale, Andrée Lortie.

M^{me} Lortie espère que la subvention de la province incitera le fédéral à donner aussi son appui au projet, puisque le collège a présenté une demande de financement de 5 millions \$.

Présent lors de l'annonce, le député fédéral conservateur d'Ottawa-Orléans, Royal Galipeau, a dit souhaiter que le projet reçoive aussi sa part d'Ottawa. «Le gouvernement fédéral, à mon avis, devra participer et il travaille à cela présentement», a indiqué le député fédéral.

Le collège compte aussi lancer dès la mi-septembre une cam-

pagne de 4 millions \$ au sein de la communauté des gens d'affaires pour financer le projet dont la construction débutera au printemps 2009 pour se terminer un an plus tard, à temps pour l'ouverture prévue en septembre 2010.

Avec cette expansion, le collège pourra accueillir 750 étudiants de plus dans les programmes des métiers d'ici 2013-2014 et quelque 18 métiers de la construction y seront enseignés.

C'est aussi demain que le conseil municipal d'Ottawa devrait donner son appui au projet pour le don d'un terrain évalué à 1 million \$, où sera bâti le futur campus, au coin de la rou-

te 174 et du chemin Trim. Le conseiller municipal du quartier Orléans, Bob Monette, reste confiant que le collège aura l'appui du conseil.

Le député provincial d'Ottawa-Orléans, Phil McNeely, estime que la venue du premier établissement post-secondaire dans le secteur contribuera au développement économique de l'est de la Ville.

«Une partie de La Cité collégiale va changer l'aspect d'Orléans, dit-il, on a un centre des arts, la polyclinique et là on va avoir des étudiants.»

Le nouveau ministre de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario, John Mil-

loy, a fait l'annonce de la subvention lors de son passage à Orléans. Le ministre estime que la province a un rôle à jouer pour offrir de la formation en français dans les métiers de la construction qui connaîtront une pénurie prochainement avec les nombreux départs à la retraite.

«Il faut reconnaître le fait qu'il y a beaucoup de personnes qui veulent poursuivre leurs études en français et on a une responsabilité, dit-il, surtout à Ottawa, une ville avec une grande population francophone. C'est une chance d'améliorer les programmes pour les francophones.»

Ratios imposés par la province

Des diplômés sans emploi ?

DOMINIQUE LA HAYE

dlahaye@ledroit.com

La contribution financière du gouvernement ontarien remise, hier, à La Cité collégiale permettra de former de jeunes travailleurs de la construction, mais plusieurs d'entre eux se retrouveront sans emplois.

Malgré la pénurie de la main-d'œuvre dans le secteur des métiers de construction en raison des départs à la retraite, les diplômés peinent à décrocher un emploi en raison des règles et des ratios imposés par la province, estiment l'association de Soutien à la jeunesse ontarienne et la Ligue des électriciens de l'Ontario.

Le porte-parole Don Hogarth indique qu'en Ontario, un employeur est soumis à la règle du 3 pour 1, c'est-à-dire qu'il doit, par exemple, embaucher trois électriciens certifiés avant de pouvoir embaucher un électricien apprenti.

«Si j'ai dans ma compagnie 9

électriciens certifiés et trois apprentis et que je veux embaucher une autre personne, ce ne peut être un jeune apprenti en raison des ratios de la province. Je dois donc embaucher un travailleur certifié, mais avec les départs à la retraite, ce n'est pas évident», explique-t-il.

Réduire les ratios

Selon M. Hogarth l'Ontario doit imiter d'autres provinces qui ont réduit leurs ratios en raison notamment de la pénurie de main-d'œuvre. Selon les données provinciales, 7000 travailleurs de la construction seront requis dans l'Est ontarien d'ici 2015.

En Colombie-Britannique, la province a modifié les ratios, les faisant passer à un électricien certifié pour quatre apprentis.

Le ministre de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario, John Milloy, a déjà répondu aux médias que le ratio était en place pour des questions de sécurité.



PHOTO

Le mercredi 27 août 2008

Le blues financier de la rentrée

Daphnée Dion-Viens

Le Soleil

On trouve encore des grammaires et des dictionnaires sur les listes, ce qui est interdit depuis 2005

Jean-Louis Simard pousse un soupir, en regardant le montant indiqué sur la caisse enregistreuse : 360 \$. Même en respectant minutieusement la liste de matériel scolaire de ses deux garçons, âgés de 12 et 14 ans, il n'aura pas réussi à faire beaucoup d'économies cette année. «C'est encore plus cher que je pensais!», lance-t-il.

À cette somme, il faut ajouter 200 \$ pour le programme d'éducation internationale (PEI) de son plus jeune, Alex, 119 \$ pour ses cahiers d'exercice, 17 \$ pour la surveillance le midi, 5 \$ pour l'agenda, 5 \$ pour la carte étudiante... Gratuit, l'éducation? «Plus les enfants grandissent, plus j'ai l'impression que ça coûte cher!», lance M. Simard.

Vrai, les coûts sont généralement plus élevés au secondaire qu'au primaire. À la commission scolaire des Premières-Seigneuries par exemple, il en coûte en moyenne 53 \$ pour le matériel scolaire au primaire et 85 \$ au secondaire.

En 2005, l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement balisant les frais exigés aux parents a toutefois permis de mettre un frein à l'augmentation des coûts, qui avait atteint une hausse fulgurante de 44 % en quatre ans seulement. Les listes de matériel scolaire doivent désormais être approuvées par le conseil d'établissement de l'école - où siègent les parents - , ce qui a permis de réduire les insatisfactions, constate Lise Ouellet, présidente de la Fédération des comités de parents du Québec.

Mais on trouve encore sur les listes de matériel scolaire des dictionnaires et des grammaires, comme a pu le constater Le Soleil vendredi en rencontrant des parents en pleine séance de magasinage. Selon les règles du ministère (voir le tableau), ce sont pourtant les écoles qui doivent fournir ce matériel. «Les parents mécontents doivent le faire savoir à leur conseil d'établissement», recommande Mme Ouellet.

Cette année, avec l'augmentation du prix de l'essence, les parents ne semblent pas être très portés sur les dépenses superflues, note de son côté Nicole Lacroix, directrice générale d'un magasin Bureau en Gros à Québec. «Les achats sont plus traditionnels, et on se permet moins de petits extras», remarque-t-elle.

Pour réduire la facture, une des règles est en effet de s'en tenir à l'essentiel, indique Charles Tanguay, porte-parole de l'Union des consommateurs. Un autre truc est évidemment d'éviter le gaspillage, en réutilisant au maximum les fournitures de l'année dernière. Ce qui fait parfois grimacer bien des enfants. «C'est l'occasion de leur montrer qu'il ne faut pas gaspiller», conseille M. Tanguay.

Éviter le crédit et les soldes faciles

Hélène Gagnon, conseillère à l'Association coopérative d'économie familiale de Québec, rappelle aussi l'importance d'une bonne planification pour les familles au budget serré.

«Ce qui est primordial, c'est d'éviter le crédit. La rentrée scolaire n'est pas une dépense imprévue, alors il faut la planifier en mettant de l'argent de côté», dit-elle. Mme Gagnon recommande par ailleurs d'éviter les «soldes faciles» comme les magasins à un dollar où le rapport qualité-prix n'en vaut pas vraiment la peine.

Faire la différence

Matériel qui peut être exigés des parents

Les fournitures périssables comme les cahiers d'exercices, les crayons, les stylos, les règles, les gommes à effacer, les cartables, etc.

Matériel qui doit être fourni par l'école

Le matériel non périssable comme les dictionnaires, les manuels, les grammaires, etc.

Jean-Louis Simard en pleine séance de magasinage pour la rentrée scolaire, en compagnie de ses deux garçons, Alex et Jules

canoe network ... **cnews**

August 27, 2008

Province ponies up \$6.7M for La Cite campus campus

By AEDAN HELMER, SUN MEDIA

La Cite Collegiale will get a \$6.7-million boost from the province in building a proposed east-end research and training centre for construction trades.

Minister of Training, Colleges and Universities John Milloy was joined by Ottawa-Orleans MPP Phil McNeely in announcing the investment, which will cover roughly one-third of the \$18-million total cost of the new campus.

The 63,000-sq.-ft. campus at the corner of Hwy. 174 and Trim Rd. would house a Centre for Innovation, with the college's apprenticeship program tripling in size to include training in 18 construction trades.

The college hopes to welcome more than 750 additional students to the facility by the 2013-14 academic year.

"We're going to draw students from the entire community, with a lot of these students coming from our local high schools," said McNeely.

The investment is part of the province's three-year Skills to Jobs Action Plan, designed to address a looming shortage in skilled trades workers. The provincial program's \$1.5-billion purse has already contributed \$35 million to cross-town Algonquin College for a similar trades facility.

Tomorrow, council will deliberate on a donation of a 7.3-hectare parcel of land, valued at \$1 million. The donation was unanimously approved by the city's corporate services and economic development committee, but still requires council approval.

Orleans Coun. Bob Monette said the expansion would benefit the college, the community of Orleans and the entire city.

Andree Lortie, La Cite Collegiale president, said the investment "supports the development of Ontario's francophone community, the economic development of Eastern Ontario, the City of Ottawa and of Orleans."